



REF : Mission CNIG 2019.178
Salle Arago 10h30 – 13h00

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION COMMISSION *Données* DU CNIG DU 7 mars 2019

Objet : Réunion de la commission *Données* du CNIG du jeudi 7/03/2019.

Thématique : Bilans et validations des groupes de travail

Ordre du jour :

1. GT standard Réseaux : Résultats
2. GT Accessibilité :
3. GT DDU : soumission à validation des consignes de saisie de métadonnées urba et du standard SUP
4. GT Dessertes transports de bois : Résultats
5. GT Grâce THD : Résultats

Documents joints :

- Présentations en ligne : http://cnig.gouv.fr/?page_id=640

Prochaine réunion de la commission : mercredi 3 avril 2019 à 10h30

Thème : « Hydrographie et parcellaire »

Liste de diffusion

Participants – Organisme	
Dominique Caillaud, président	Muriel Larrouy – MTES/DMA
Arnaud Gallais – CEREMA	Pierre Vergez – IGN/CNIG
Bénédicte Maisonneuve – IGN	Richard Mitanchey – CEREMA
François Chirié – IGN	Thierry Saffroy – IGN
Jean-Pierre Moreau – ENEDIS	Thomas Carrette – FCBA
Marie Lambois – IGN	
Mickael Vadin – Grand Est	Excusés : Alix Marc, Marc léobet

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecture	19/03/2019	Les participants.	Commission Données
Validation	22/03/2019	Dominique Caillaud	Président

Compte rendu synthétique :

1) GT Standards réseaux :

Par Jean-Pierre Moreau (ENEDIS),

Pour la présentation, voir sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=640.

Jusqu'à présent, les plans des différents réseaux, eau, telecom, gaz, electricité, etc.. sont recopiés à la main depuis les pdf. Le projet de géostandard de réseau « StarDT », vise le cas d'usage suivant : permettre aux exploitants de transmettre les plans de leur réseau en réponse à une DT/DICT, non plus à un format de type pdf comme actuellement, mais au format vectoriel. Ainsi les bureaux d'études en charge de consolider, pour le compte d'un responsable de projet, les plans des différents exploitants de réseau pourront le faire sans risquer de dégrader la donnée d'origine.

Pour cette raison, l'ensemble des parties prenantes (exploitants de réseaux, représentants des collectivités, éditeurs etc.) a décidé lors de la réunion du 13 septembre 2017, de lancer les travaux d'écriture d'un géostandard décrivant l'ensemble des réseaux présents sur le domaine public.

Après une phase d'étude sur l'existant au printemps 2018, il a été décidé de copier très largement le modèle utilisé par la Belgique et les Pays Bas (IMKL).

La cohérence avec le modèle INSPIRE sera garantie par une table de correspondance, la liste des codes étant conforme. En effet, si le modèle est celui d'INSPIRE, les noms sont en français et la géométrie est légèrement différente. Pour la symbologie, le travail de traduction effectué par la Belgique sera repris.

Le standard décrira le modèle de données mais proposera aussi une représentation graphique de chaque objet de sorte que les plans de synthèse utilisés sur le terrain pour repérer les réseaux aient des représentations homogènes sur tout le territoire.

La rédaction du standard CNIG est en cours.

Elle s'achèvera au printemps 2019 après la résolution d'un large appel à commentaires.

Remarques :

- La géométrie prévue est la 2D, mais, les 2,5 et 3D sont possibles.
- Le socle du standard est construit pour être ouvert et le groupe de travail propose l'an prochain une extension sur d'autres usages potentiels.

2) GT Accessibilité :

Par Muriel Larrouy (MTES)

Pour la présentation et le projet de mandat, voir sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=640.

Le projet de mandat est finalisé ! Il est affiché en page de la commission données et soumis à la procédure du silence. Sans intervention, il sera considéré comme validé à partir de 15 jours après la publication de ce compte rendu.

En 2018, le travail pour élaborer un modèle de données accessibilité pour les Collectivités territoriales a bien avancé grâce au CEREMA qui a d'abord entrepris de chercher les éléments communs utilisés par les municipalités. Le modèle élaboré avec trois communautés territoriales, Grenoble Lorient Agglomération et Toulouse, est en phase de finalisation. Il s'agissait d'hybrider les schémas locaux en tenant compte de NETEX.

Les modèles de cheminements d'accès présentent prioritairement des

- vues de circulation verticales et horizontales
- vues de sites, lieux d'arrêts ou équipements

En 2019, les efforts porteront principalement sur le format d'échange pour garantir l'interopérabilité des données depuis les SIG vers NeTeX et vis versa. Ils devraient aboutir à un projet de standard « cheminement » qui devra bénéficier par la suite d'un accompagnement pour être mis en œuvre.

Il s'agit de passer d'un mapping théorique à une cartographie opérationnelle à partir d'un jeu de donnée, toujours en lien avec une des collectivités partenaires du CEREMA. L'ensemble des travaux alimente le GT données accessibilité du Comité Stratégique Données (COSTRA) lancé en octobre 2018 et piloté par le Ministère des Transport.

Remarque :

- Il s'agira d'un modèle d'échange et pas un modèle de gestion

3) GT DDU : validations

Par Arnaud Gallais (CEREMA)

Pour la présentation, voir sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=640.

La dernière édition (v2016) du géostandard CNIG SUP nécessitait une révision légère prenant en compte quelques corrections mineures mais surtout diverses évolutions métier.

Ces évolutions sont en rapport avec l'actualisation de la nomenclature nationale de SUP (ajouts, suppression de catégories, et refonte de la codification des SUP I de canalisations), et l'amélioration de la symbolisation graphique.

Cette nouvelle version, qui n'entraîne donc pas de modification substantielle du modèle de données est dite mineure et nommée v2016b.

Son objectif est de faciliter la constitution des lots de données par les gestionnaires de SUP, tout en consolidant le processus d'intégration actuel des SUP dans le GPU en vue de l'échéance du 1er janvier 2020.

Par ailleurs, les utilisateurs des infrastructures de données géographiques ont constaté que la forme de l'identificateur de ressource unique (IRU) s'avérait trop contraignante dans les consignes de saisie de métadonnées d'urbanisme (CSMD Urba) depuis que le GPU y opérait un contrôle strict. La consigne sur l'IRU a donc été assouplie pour correspondre au seul niveau d'exigence INSPIRE sans chercher à le dépasser.

Cet allègement a nécessité la mise en place d'un nouveau mode de transmission de paramètres nécessaires au GPU (emprise territoriale, type de document, date d'approbation, etc.) via des mots clés obligatoires issus de thésaurus ou de registres conformément aux spécifications Inspire prévues en mai 2020.
Les CSMD PLU/CC, SCOT et SUP ont donc été révisées dans ce sens et cette révision a également été l'occasion de les harmoniser entre-elles.

Remarque :

- Les jeux de coordonnées demandés par les CSMD tiennent compte de la nouvelle donne réglementaire pour les Antilles françaises.

La nouvelle version du standard SUP v2016b est validée en séance, ainsi que les consignes de saisie des métadonnées

Le président réaffirme que le dossier de la dématérialisation des documents d'urbanisme est un exemple de réussite montrant l'importance de se saisir des sujets de l'information géographique en amont, et par le CNIG en particulier.

3) GT Dessertes transports de bois :

Par Bénédicte Maisonneuve et Thierry Saffroy (IGN)

Pour la présentation et le standard, voir sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=640.

Dans le cadre du projet intitulé « Cartographie numérique pour le transport du bois », le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), COPACEL, France Bois Forêt (FBF), et le CODIFAB, ont chargé l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) de définir, en lien avec le CNIG et les acteurs concernés par le sujet, un standard national de données pour la donnée Dessertes pour le transport des bois.

Sont concernées par ce projet de standard : les données sur la desserte forestière, et les données des itinéraires bois ronds.

Trois groupes de travail organisés entre juillet et décembre 2019 ont permis de réunir des représentants des différents acteurs de la filière, dont des porteurs des bases de données locales sur les dessertes forestières et les transporteurs de bois.

Lors de ces rencontres, les échanges ont permis d'aboutir à la proposition d'un standard organisé en trois parties : les dessertes sous forme de linéaire, les équipements ainsi que les contraintes de circulation sous forme de ponctuels.

Chacun de ces thèmes est décrit par des attributs, obligatoires ou non, dont les propriétés ont été définies par les membres du GT.

Suite à l'appel à commentaire public ayant eu lieu du 7 février au 1er mars 2019, quelques ultimes propositions d'évolution du modèle de données ont été proposées aux membres du GT par l'IGN et le FCBA, permettant de finaliser le standard.

Le standard national de données dessertes pour le transport des bois est validé en séance. Le modèle de données définitif intégrera les retours des membres du GT au sujet des commentaires issus de l'appel à commentaires.

Remarques :

- Le standard sera mis en œuvre à partir du mois de juin via un outil collaboratif en ligne qui permettra d'enrichir et d'actualiser une base nationale des données dessertes pour le transport des bois. Un financement reste à trouver pour maintenir cet outil en conditions opérationnelles après 2019.
- Le standard a été conçu pour pouvoir évoluer et une nouvelle version pourra être mise en œuvre à moyen terme afin d'intégrer notamment les éventuels évolutions des arrêtés itinéraires bois ronds propres à chaque département.

5) GT Grâce THD :

Par Richard Mitanchey (CEREMA)

Pour la présentation, voir sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=640.

Le projet de standard CNIG_standard_ANT_v2-0-2_GraceTHD_rc1 (version en release candidate) représente l'aboutissement en 2019 des travaux effectués sous maîtrise d'ouvrage de l'AVICCA et relatifs à l'aménagement numérique des territoires via des lignes de communications électroniques à très haut débit.

Il s'agit bien plus que d'une simple version corrective du standard COVADIS devenu CNIG, puisqu'un grand nombre d'acteurs en plus des collectivités partenaires ont pu être associés à un niveau certes consultatif sur Redmine, mais néanmoins stratégique par le biais d'Infranum (anciennement FIRIP).

Cette démarche de recherche de consensus orchestrée par l'AVICCA a également été de mise lors de l'appel à commentaires largement relayé par l'AVICCA et basé sur la plateforme Redmine.

L'écosystème opensource autour de GraceTHD s'enrichit en outre de nombreux projets d'accompagnement, soit également sur plateforme Redmine, soit sur plateforme github accessible via les projets correspondants.

Remarques :

- A noter que Redmine n'est accessible que depuis la page d'accueil où l'inscription est possible <https://redmine.gracethd.org/redmine>
- L'appel à commentaires étant très technique, il a été effectué directement entre les acteurs concernés sur Redmine. Ces résultats sont cependant désormais affichés sur la page du groupe de travail THD du site du CNIG : http://cnig.gouv.fr/?page_id=17477

Le standard national CNIG ANT v2-0-2GraceTHD rc1 est validé en séance.